

Collège Porte d'Anjou
21 route de Genneteil
49490 NOYANT-VILLAGES

Noyant, le 02 Mai 2023

La Principale,

Aux Parents d'élèves des futurs 6^e

Objet : Cadets de la sécurité civile.

Madame, Monsieur,

Pour la troisième année, le collège porte d'Anjou s'associe aux pompiers volontaires de Noyant-villages pour proposer une formation au parcours des cadets de la sécurité civile. La formation aura lieu à **la caserne des pompiers de Noyant un samedi par mois de 8h à 12h**. Les élèves s'y rendront par leurs propres moyens. Un complément d'une heure d'EPS chaque semaine sera proposé au collège. Si le nombre de participant est élevé la formation du samedi se divisera en deux groupes (8h-10h et 10h-12h) et le cours d'EPS aura lieu 1 fois par quinzaine.

La formation des cadets de la sécurité civile s'inscrit dans le parcours citoyen des élèves du collège. Il permet de développer le sens de l'engagement de nos élèves. Du sérieux et de la motivation sont indispensables pour rejoindre cette formation. L'engagement de nos élèves volontaires est obligatoire sur l'année entière.

Merci de compléter le coupon réponse ci-dessous qui sera à remettre avec le dossier d'inscription en 6^{ème}.

La Principale,
V. ZIPPOR

✂

Coupon réponse : à remettre avec le dossier d'inscription au plus tard le 9 juin 2023

Madame, Monsieur père, mère ou tuteur de l'élève

Nom et Prénom classe de

Pour votre réponse, je vous remercie de bien vouloir cocher l'une des cases ci-dessous :

- mon enfant s'engage à la formation des cadets de la sécurité civile.
- mon enfant n'est pas intéressé par la formation des cadets de la sécurité civile.

Date et signature des parents ou tuteur légal,

Fait à, le

Signature,